



FSU

Syndicat National de l'Environnement
Fédération Syndicale Unitaire

Flash Info
corps de l'environnement

INFORMATION RAPIDE AUX AGENTS DU CORPS DE L'ENVIRONNEMENT N° 04 13/02/2009

HABILLEMENT

COMBIEN CA VA COUTER AU FINAL ???

SURTOUT EN PERIODE DE CRISE !!!

Nouvelle dotation habillement :

ce que les personnels techniques étaient en droit d'attendre...

Pour rappel, la tenue uniforme d'un corps d'état, qui de surcroît, exerce des missions régaliennes, est importante sur au moins deux aspects :

- Tout d'abord du point de vue de la **communication** : outre le fait qu'il doit être identifié, c'est le corps tout entier (ONEMA, ONCFS, Parc nationaux ou réserves naturelles) qui est représenté à travers la tenue portée tous les jours par ses agents ;
- Dans le même ordre d'importance, vient ensuite la **technicité des équipements** qui garantit des **conditions de travail optimum sur le terrain**, en métropole et en Outre-Mer.

L'une des caractéristiques de nos métiers est la diversité des milieux dans lesquels s'exerce une quantité, très **variée, de missions** (tant police que technique).

Pour ce qui est des milieux, comme la plaine, les forêts, les garrigues épineuses, les milieux montagnards rocheux, les vêtements doivent être très résistants aux déchirures et aux abrasions.

Pour ce qui est des contraintes climatiques, ces équipements doivent à la fois convenir aux conditions de grandes chaleurs, de grands froids, ainsi qu'aux ambiances tropicales et équatoriales que l'on rencontre en Outre-Mer.

Ces vêtements doivent également permettre de travailler, tant dans des positions statiques qu'en situation de progression, ce qui implique des contraintes à la fois de poids, d'imperméabilité, d'évacuation de la transpiration et d'isolant thermique...

Des caractéristiques d'utilisation certes très diverses, mais qui devaient être prises en compte lors de la réalisation du cahier des charges.

Petit rappel d'importance : les représentants des personnels, qui auparavant participaient activement à l'élaboration des marchés habillement, ne furent pas conviés à ce groupe de travail du MEEDDAT.

Seuls des représentants nommés par l'administration participèrent à ce groupe de travail.

Alors ne vous en prenez pas aux syndicats qui n'y furent pour rien dans les choix faits.

Mais aux vrais acteurs de ce désastre !!!

Nous aurions souhaité un groupe de travail spécifiquement créé pour rechercher les meilleurs produits,
un groupe constitué que de personnes compétentes sur la technicité des produits, et de personnels de terrains aptes à apporter des éléments sur nos conditions de travail (*les représentants de l'administration de l'ONCFS à ce groupe, étaient loin de ces deux critères !*).

Après la déception, l'inquiétude !!! De qui se moque-t-on...

Alors, que s'est-il passé ?

Visiblement, l'arrivée des effets dans les services ne provoque pas un enthousiasme général et suscite, au-delà de la déception, une certaine inquiétude quant aux conditions de travail.

Les agents de l'ONEMA, des parcs nationaux et des réserves naturelles ont déjà testé depuis quelques mois l'efficacité et l'endurance des produits... A l'ONCFS, même si tous les vêtements n'ont pas été encore livrés, un grand nombre d'effets ont du être retournés, pour des problèmes de taille notamment.

Le moins que l'on puisse dire : « ce n'est pas très probant, insatisfaction générale, on nous prend pour des chiffonniers,... ». Merci donc à tous ceux qui nous ont fait part de leurs remarques.

D'une manière générale, la qualité des effets est médiocre par rapport au prix : comparé aux vêtements du commerce, certains coûtent jusqu'à 4 fois le prix, pour une qualité équivalente voire souvent supérieure.

De plus, on constate :

- **Usure prématurée des vêtements due à une mauvaise** qualité des textiles et des finitions (gilet en duvet décousu après deux mois d'utilisation, pantalons peu résistants, aux coutures fragiles, qui s'effilochent dans les buissons, veste polaire légère très fine qui se déchire facilement, veste polaire chaude peluchant rapidement, pull qui peluche après lavage, fermetures éclair des vestes polaire et veste trois couches de mauvaise qualité, qui se coincent facilement).
- **Vêtements mal coupés** (vestes polaires, pantalons, polos manche longue), « ça ressemble à des vêtements de professionnels de terrain, mais ce ne sont que de vagues copies faites par des fabricants généralistes... »

Certains équipements ne sont pas adaptés aux conditions d'utilisation sur le terrain :

Manque de technicité des effets :

Exemple : Veste polaire épaisse peu efficace thermiquement, non déperlante et laissant passer le vent. Pas de rabat sur la fermeture ; Veste polaire fine laisse passer le vent ; Veste trois couches lourde et bruyante, peu respirante. Passage de l'arme non prévue, le ceinturon doit donc se porter par-dessus la veste et pose des problèmes de réglage ; Gilet duvet en textile peu respirant et peu efficace thermiquement ; Pantalon hiver pas assez chaud ; Ensemble des pantalons peu résistants aux accrocs ; Bonnet- taille unique peu chaud et serré pour les grandes tailles....

Composition des textiles inadaptée pour l'Outre-Mer notamment (nous avons expliqués la nécessité des vêtements en coton pour les problèmes d'allergie et de transpiration . Le CHS n'a pas été entendu.

**Et nous n'avons constaté qu'une petite partie des défauts.
Après un an d'utilisation, que restera-t-il de valable !!!**

Après l'inquiétude, l'ACTION

L'inquiétude grandit parmi les agents dans tous les services...

- Les conditions de travail, la sécurité, la santé, le confort, sont des éléments directement liés à ce nouvel habillement.
- C'est également l'image du corps de l'Environnement et des établissements qui est en jeu.
- Sans parler du surcoût que cela va encore engendrer pour tous les établissements.

Nous ne voulons pas être pris comme OTAGE d'une situation que nous n'avons pas choisie, mais qui, une fois de plus est le reflet, d'une gestion sans concertation et sans prise en compte de nos avis – **pourtant nous avons alerté la direction dès l'ouverture des lots reçus des fabricants**

**NOUS APPELONS A LA MOBILISATION DE TOUS
chacun est concerné par le port de ses vêtements de travail**

Dès réception des vêtements :

Faites des tests sur le terrain, même si le port n'est pas encore prévu comme à l'ONCFS
Relevez toutes les anomalies, défauts, malfaçons, ...
Continuez à faire remonter vos remarques auprès de vos représentants syndicaux
Interpellez vos directions générales et faites leur part de vos mécontentements.

Nous ne pouvons accepter, de porter des vêtements mal taillés, inaptés aux conditions de travail.

N'hésitez pas, si vous ne les avez pas encore mis ; n'hésitez plus, si vous les portez déjà !

Renvoyez à vos établissements tout ce qui ne va pas surtout si ces vêtements sont détériorés après quelques jours d'utilisation - Au groupement de faire jouer la close de garantie que nous sommes en droit d'attendre d'un produit de qualité.

Il s'agit de défendre avant tout nos conditions de travail.

Dans tous les domaines, les conditions de travail sont bafouées et se détériorent, ne faisons pas en sorte, d'accepter cela sans réagir. L'habillement en est un exemple parmi tant d'autres, réagissons.

TOUS ENSEMBLE AGISSONS

sne@oncfs.gouv.fr